

COMBAT OUVRIER

SUPPLEMENT AU MENSUEL

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire
en Martinique et en Guadeloupe

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe

Pour la reconstruction de la IV^e Internationale

O, 50 F.

SAMEDI 2 JUILLET 1977

BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE - PARAIT MERCREDI ET SAMEDI - PRIX: [REDACTED]

EDITORIAL

LES VACANCES: UN REPIT APRES UNE ANNEE D'EXPLOITATION

Avec le début du mois de juillet, commence la période des vacances : non seulement pour les écoliers et étudiants mais aussi pour une grande partie des travailleurs antillais, ceux qui sont en "métropole", et qui mettent à profit ce congé pour passer quelques semaines aux Antilles, lorsqu'ils ont eu la possibilité de faire des économies.

C'est pour eux l'occasion de retrouver leur famille, leurs amis, le pays où ils ont grandi et qu'il leur a fallu quitter pour trouver du travail. Mais à quel prix ces travailleurs, employés de la RATP, des PTT ou des hôpitaux, ouvriers, jeunes de professions diverses, ont-ils acquis cette possibilité ?

C'est bien souvent après 11 mois de privations et d'efforts, parfois 22 mois de travail ininterrompu, qu'ils ont pu acquérir leur billet et par là-même, fuir la grisaille des grandes villes françaises, pour retrouver un climat et un milieu plus cléments. Car le voyage en avion, même à prix réduit, même à crédit, n'en représente pas moins une dépense considérable pour le budget d'un travailleur.

En fait, la nécessité de travailler durement pendant 11 ou 22 mois pour bénéficier d'un ou deux mois de vacances, démontre s'il en était besoin l'absurdité de la société capitaliste ; et encore plus lorsqu'il a fallu s'exiler à 7 000 km pour obtenir ce congé. Mais il n'en est pas ainsi seulement pour les travailleurs antillais : c'est aussi la réalité pour les travailleurs des grandes métropoles capitalistes, qui se ruent sur les routes des vacances, dans l'espoir de voir un peu le soleil. Et la situation est encore plus tragique pour les masses considérables de pauvres et de chômeurs des pays sous-développés (y compris les Antilles), pour qui le mot de "vacances" n'a aucun sens, n'ayant pas accès à un travail régulier et rémunérateur.

En mobilisant toutes les ressources, physiques, matérielles, intellectuelles, au service de l'ensemble de l'humanité, en donnant aux hommes la possibilité matérielle de s'épanouir, il est possible d'en finir avec cette situation absurde. Mais cela nécessite d'en finir d'abord avec cette société, orientée uniquement vers la production de

Suite page 2

MARTINIQUE

GREVE AU CENTRE HOSPITALIER

Après 48 h. de grève les 14 et 15 juin à l'appel du comité de grève, et conformément aux décisions des travailleurs, le personnel du centre hospitalier a fait à nouveau grève. Rappelons que le mouvement portait sur l'augmentation des effectifs, la 5^{ème} semaine de congé, les 35 h. de travail par semaine, la participation plus large de l'état au fonctionnement des hôpitaux. Si les 14 et 15 juin, l'ensemble des sections syndicales du centre appelait à la grève, les 28 et 29 juin, seule la CGTM soutenait le mouvement des travailleurs. La CFDT et FO s'étaient transformés en véritables briseurs de grève, ces deux jours, parce que ces syndicats refusent l'organisation des travailleurs en grève au sein d'un comité de grève et n'acceptent pas le contrôle des travailleurs.

Mardi 28 juin, dans l'après-midi, sur la demande des grévistes, le conseil d'ad-

ministration a siégé. Mais ce conseil, qui en fait n'a aucun pouvoir, n'a pas daigné se pencher sur les revendications des travailleurs. Il s'est contenté de les enregistrer dans un procès-verbal. Les grévistes du Centre, conscients que la grève est la seule arme des travailleurs et constatant que leurs forces actuelles ne leur permettraient pas d'engager une bataille dure pour gagner, ont voté mercredi 29 la suspension de leur mouvement de grève non limité. Ils ont décidé de mettre sur pied un programme d'activité pour sensibiliser le maximum de travailleurs et pour se préparer à démarrer d'un pied ferme l'action au moment opportun.

Si ces journées de grève n'ont donné aucune satisfaction, elles ont permis à plusieurs dizaines de travailleurs de comprendre l'importance du comité de grève, et cela constitue un acquis non négligeable pour l'avenir.

MARTINIQUE

GREVE

A LA SOCALTRA

Après 5 jours de grève, les métallos de la Socaltra ont repris le travail mercredi matin.

Les ouvriers de l'entreprise étaient entrés en grève le jeudi 23 pour obtenir le 13^{ème} mois. Ils réclamaient aussi le paiement des jours de grève.

Mais, la direction de l'entreprise, voyant le succès du mouvement, redouble ses provocations : dans la seule journée de mardi, elle envoya un briseur de grève endommager les voitures de deux grévistes et appela une quinzaine de gendarmes pour molester le piquet de grève. Un autre, non gréviste, attaqua d'ailleurs un des membres du comité de grève. Le chef d'atelier a même donné l'ordre aux non grévistes "d'écraser" le piquet de grève.

C'est face à toute cette pression que les travailleurs ont préféré arrêter la grève. Mais ils comptent remettre ça en septembre lors de la venue du PDG de Socaltra-France.

GUADELOUPE

GROSSE MONTAGNE

les travailleurs disent NON aux licenciements

La direction de l'usine Grosse-Montagne a annoncé la semaine dernière aux délégués du personnel au comité d'entreprise son intention de licencier 19 travailleurs. La raison invoquée par celle-ci : une insuffisance des travaux pendant l'inter-récolte. En réalité, Hayot et Simonnet ont décidé de transformer l'entreprise qui jusque-là était propriété individuelle de Simonnet, en société anonyme, et veulent tout simplement en profiter pour se débarrasser des ouvriers les plus anciens. En effet, parmi ceux qui sont menacés par ces licenciements, se trouvent de très vieux travailleurs qui ont parfois plus de 30 ans d'ancienneté. Peut-

Suite page 2

Directeur de publication : M.E.ZOZOR
Commission Paritaire : N° 51728
Correspondant du Journal : G. BEAUJOUR
B. P. 214 P.A.P.
B. P. 386 F.D.F.
Ronéo du Journal : Pointe-à-Pitre
2^{ème} supplément au mensuel N° 76

EDITORIAL

(suite)

profit, et qui pour cela exploite ou accule à la misère les trois-quarts de l'humanité. Alors seulement, en supprimant cet obstacle au libre développement des forces productives que constitue l'accaparement privé des richesses, il sera possible de diminuer considérablement le temps de travail, et de varier les tâches de chacun, personne ne se trouvant condamné à effectuer toute sa vie les travaux les plus rebutants. Les notions de "travail" et de "congé" s'en trouveraient dès lors transformées.

Rêve impossible ? Non, il est à la portée des travailleurs et des pauvres, qui constituent l'immense majorité de l'humanité. Mais cela nécessite que dès maintenant nous engageons la lutte, là où nous nous trouvons, contre nos propres exploités, dont le renversement est la meilleure contribution que nous puissions apporter à la libération des opprimés.

GROSSE-MONTAGNE

(suite)

Être même ces licenciements font-ils partie des clauses du nouveau contrat d'association liant Simonnet aux futurs actionnaires. En outre, comme par hasard tous les éventuels licenciés sont ceux-là mêmes que la direction avait été obligée d'inscrire sur la liste des permanents à la suite d'une action menée par l'ensemble des travailleurs en septembre dernier. C'est en effet après avoir pratiquement sequestré Heyot que les ouvriers de l'usine avaient forcé ce dernier à signer l'accord prévoyant le changement de statut de 22 travailleurs saisonniers. Il ne serait donc pas étonnant que Heyot tente maintenant de prendre sa revanche, pensant peut-être le moment favorable.

Mais les travailleurs ne sont nullement décidés à se laisser faire. C'est ainsi que dès que la nouvelle a été connue, ils se sont réunis en assemblée générale le dimanche 26 juin et ont voté à l'unanimité une résolution dans laquelle ils disaient leur volonté de refuser tout licenciement quel qu'en soit le motif. Mardi 28, la section syndicale faisait sortir un tract appelant tous les travailleurs de l'usine à se préparer à réagir comme il se doit au cas où la direction maintiendrait ces licenciements. Une réunion doit se tenir mardi prochain avec la direction afin d'examiner à nouveau la question. Les travailleurs attendent cette nouvelle réunion pour prendre leur décision. Cependant ils ne doivent pas se faire grande illusion. Ce n'est pas par la discussion qu'ils feront reculer la direction. Comme ils ont eu maintes fois l'occasion de s'en rendre compte, seules la force et une action déterminée feront plier Simonnet et Heyot.

Augmentation du SMIC :

Vraiment trois fois rien !

Le gouvernement vient de décider une augmentation de 2,5 % du salaire minimum de croissance (SMIC).

Cette augmentation est également répartie dans les DOM. Ainsi donc, à compter du 1er juillet, aucun travailleur ne pourra toucher en France un salaire mensuel inférieur à 1660 F et en Martinique et en Guadeloupe moins de 1250 F. Il existe tout de même une différence de 410 F entre le SMIC de France et celui des DOM. Et après on viendra nous parler de départementalisation économique. Officiellement, la hausse des prix a été au cours des mois d'avril et mai de l'ordre de

2,5 %. En relevant le SMIC de ce même taux, le gouvernement veut tout simplement donner l'impression qu'il se soucie du pouvoir d'achat des salariés qui touchent le salaire le plus bas. En fait, la hausse des prix a été de loin plus forte que 2,5 %. Les travailleurs sont les premiers à s'en rendre compte en faisant leurs courses. C'est presque par deux qu'il faudrait multiplier ce taux pour que leur pouvoir d'achat soit au moins maintenu. Cette augmentation est donc loin de faire le compte.

- o - o -

GUADELOUPE

LA SITUATION DANS LE BÂTIMENT A LA VEILLE DE LA PARITAIRE

Le mouvement des ouvriers du Bâtiment semble avoir atteint une nouvelle phase avec la fixation à la date du 6 juillet d'une nouvelle réunion paritaire.

Rappelons que cela fait maintenant six mois que, à l'appel de leurs organisations syndicales, les travailleurs du Bâtiment participent massivement à des journées de débrayage, de façon intermittente.

La semaine dernière, l'organisation syndicale F.T.G. a refusé de participer aux deux dernières journées d'action prévues pour les 28 et 29 juin. Cette défection traduit bien évidemment une certaine lassitude de la part d'une fraction de travailleurs.

Le fait que les patrons du Bâtiment soient contraints de revenir à la table de négociation, représente incontestablement une victoire pour les travailleurs. Mais qu'une certaine lassitude se fasse jour chez quelques-uns, cela ne met pas les ouvriers en position de force pour discuter avec le patronat et arracher leurs revendications.

Et il faut bien dire que la tactique suivie par les directions syndicales est en grande partie responsable de la situation actuelle.

Les grèves perlées qui ont cours depuis de nombreux mois dans le Bâtiment,

même si elles peuvent apparaître comme la solution la plus économique sont bien au contraire beaucoup plus coûteuses à long terme. Parce qu'elles usent et lassent la combativité des éléments les plus combattifs qui sont pourtant le moteur de toute grève.

De plus, de telles grèves ne permettent pas d'arracher des avantages ou des augmentations de salaires importantes. La grève perlée s'achève en général dans un certain climat de découragement, et sans que le patronat ait lâché autre chose que des miettes.

Enfin les ouvriers n'ont guère les moyens d'organiser eux-mêmes leur mouvement dans les grèves de ce type. Et le fait que les ouvriers ne prennent pas entre leurs propres mains l'organisation de leur lutte, cela signifie que les ouvriers n'ont aucun moyen de prendre conscience de leur force réelle. Seul le syndicat a la haute main sur l'organisation de la grève, organisation qui se réduit, pour les dirigeants, à programmer des journées de débrayage. Et c'est sans nul doute pour cette raison, le maintien et la sauvegarde de leur monopole, que ce type de mouvement revendicatif est devenu pour les organisations syndicales leur unique mode d'expression.

MARTINIQUE

CE N'EST PLUS UN GOLF, C'EST UN GOUFFRE !

Le sca Jale du golf de l'Espérance n'est pas prêt de s'éteindre. Après avoir investi plus d'un milliard d'anciens francs dans cette réalisation parfaitement inutile, le conseil général fait à présent entendre un véritable concert de lamentations et de gémissements devant le déficit croissant de ce golf, révélé par son conseil d'administration. En effet, ce golf, qui a englouti une fortune pour sa construction, exige des sommes considérables pour son entretien, et la pro-

testation des hôteliers de la Pointe du Bout qui participent financièrement à cette gestion, amène le conseil général à envisager la fermeture du golf.

L'affaire est actuellement en discussion. Mais au-delà de l'aspect ridicule qu'elle présente, elle illustre bien le gaspillage scandaleux des deniers publics qui est fait à grande échelle dans cette société coloniale, pour le plaisir de quelques privilégiés.

- o - o -